

Licence professionnelle Aménagement Paysager : conception, gestion, entretien



UFR BIOLOGIE

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein
- En alternance
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Modalités

- Présentiel

Lieu(x) de la formation

- Aubière

Mise en avant

La Licence professionnelle mention Aménagement paysager : conception, gestion, entretien, parcours Gestion Durable des Arbres en Aménagement Paysager et Agroforesterie (GD3A) est un diplôme délivré par l'Université Clermont Auvergne (UCA), en partenariat avec le lycée agricole Louis-Pasteur de Marmilhat (LEGTA, Lempdes).

Les cours sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'UCA, des enseignants du LEGTA, des experts professionnels et des chercheurs INRAE de l'Unité Mixte de Recherche UCA/INRAE Physique et physiologie Intégrative de l'Arbre en environnement Fluctuant (PIAF). Ils sont complétés par des mises en situation sur sites, des visites de pépinières, de parcs et de collectivités. La formation se compose de 492h de présentiel réparties sur 2 semestres, de 130h d'un projet tutoré (7 ECTS) et de 16 semaines de stage (560h) en milieu professionnel (13 ECTS). L'enseignement en présentiel est réparti en 11 UE (Unités d'Enseignement) :

- 6 UE correspondent à des enseignements fondamentaux : en lien soit avec le fonctionnement des arbres et leur diversité, soit avec la législation et l'historique de l'aménagement paysager (pour un total de 28 ECTS), apportant les connaissances théoriques nécessaires à la gestion des arbres en aménagement paysager.
- une UE est consacrée à la pratique de l'anglais (2 ECTS)
- 4 UE correspondent à des enseignements techniques en lien direct avec les compétences en arboriculture et la connaissance de la filière (pour un total de 10 ECTS).

Le projet tutoré s'appuie sur un travail de groupe de 3 à 4 étudiants. Les sujets sont définis par l'équipe pédagogique à partir de propositions développées en partenariat avec les professionnels de la filière (communautés de communes par exemple). Ce projet permet la mise en pratique d'enseignements de la formation : inventaire et diagnostic d'un patrimoine arboré et arbustif, mise en place d'une base de données et de fiches de suivi *via* les outils numériques utilisés dans la profession, proposition d'un plan de gestion, contact avec les agents territoriaux et les élus, formation d'agents afin d'optimiser la mise en place du plan de gestion.

Ce projet fait l'objet d'une évaluation sur la base d'un rapport rédigé collectivement et d'une présentation orale individuelle. Constitué de documents scientifiques et techniques, ce rapport est au même titre que le rapport de stage une référence lors de la recherche d'emploi.

Contacts

UFR de Biologie

Campus Universitaire des
Cézeaux
5 Impasse Amélie Murat
63178

Renseignements

Responsable(s) de formation

Jean-Louis JULIEN
Tel. +33473407924
J-Louis.JULIEN@uca.fr

Contacts administratifs

Service contact entreprise
Mme Sophie FOURNIER
Tel. 04 73 40 70 05
sophie.fournier@uca.fr

Présentation

Enjeux

Face aux enjeux actuels des changements globaux, la place du végétal dans les espaces urbains devient un enjeu important de ces territoires où vivent près de 80 % des Français. Les plantations d'arbres et d'arbustes sont présentées comme une des solutions pérennes de gestion durable des espaces verts : ils participent à la dépollution de l'air et à l'équilibre de la faune, apportent de l'ombrage, limitent les risques d'îlots de chaleur et jouent aussi un rôle social. Les problématiques combinées de rationalisation des dépenses publiques et de défis environnementaux nécessitent une évolution des métiers en lien avec l'aménagement paysager. Aujourd'hui, c'est l'agriculture qui se transforme en accordant plus de place aux végétaux ligneux pour rendre les élevages et les cultures plus résilients lors des épisodes de sécheresse et de canicules. La gestion des ligneux en espaces ouverts agricoles expose aux mêmes éléments de contexte que pour les arbres urbains (dégagement en hauteur pour laisser passer des véhicules de grande dimension, ombre portée...).

L'objectif de cette licence professionnelle est donc de former des professionnels capables de s'intégrer dans une filière qui va de la production en pépinière jusqu'à la gestion des arbres et arbustes dans un contexte particulier, en tenant compte des problématiques économiques, techniques et environnementales. Le titulaire de ce diplôme sera donc un spécialiste capable :

- de connaître et adapter les techniques de plantation et de cultures en pépinière,
- de diagnostiquer l'état d'un patrimoine paysager et comprendre son contexte: historique, demandes sociales, règles juridiques et administratives,
- d'anticiper les impacts des aménagements sur l'environnement dans un souci de durabilité,
- de maîtriser les éléments de gestion et législation du travail nécessaires aux postes d'encadrement.

Spécificités

L'originalité de notre formation réside dans la complémentarité locale entre les compétences scientifiques (Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'UMR PIAF) et les compétences techniques d'arboriculture de notre partenaire : le LEGTA Louis Pasteur (EPL de Marmilhat -BP 116 - 63370 Lempdes).

Les travaux de l'unité mixte de recherche PIAF (Université - INRA) portent sur les réponses des arbres aux facteurs environnementaux, en prenant en compte les aspects architecturaux et fonctionnels, et en travaillant sur l'ensemble du cycle annuel.

Cette unité a notamment développé des outils de diagnostic de l'état physiologique de l'arbre (Xylem, Cavitron, Pépipiaf, ...) déjà utilisés par les acteurs de la filière arboricole ou d'autres filières de productions végétales.

Les enseignants du LEGTA impliqués dans la formation apportent leurs connaissances en ligneux d'ornement, leurs compétences techniques en arboriculture et leur connaissance de la filière professionnelle.

La complémentarité entre les compétences scientifiques, les compétences techniques d'arboriculture et les interventions d'experts permettent d'offrir une formation unique spécialisée sur les problématiques et les nouveaux enjeux liés à la gestion des végétaux ligneux.

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

La licence professionnelle s'adresse aux titulaires d'un diplôme BAC+2 validé dans un domaine en lien avec la formation (biologie et/ou aménagement et/ou environnement).

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

- La licence professionnelle s'adresse aux titulaires d'un diplôme BAC+2 validé dans un domaine de la formation tels que:
- Licence Sciences de la Vie (spécialités BOPE, SVT ou BCP);
- Licence de Géographie (spécialités aménagement ou environnement), selon les acquis du candidat et son projet professionnel;
- DUT Génie biologique option Génie de l'Environnement, DUT Génie biologique option Agronomie, DUT Aménagement du territoire et urbanisme;
- BTSA Aménagements Paysagers (AP), Gestion Forestière (GF), Gestion Protection de la Nature (GPN) et Production Horticole (PH);
- Ecole d'Architecture et du Paysage;
- Certification de Spécialisation : Gestion des arbres d'Ornement, Taille et soins des arbres;
- Salariés en formation continue (Contrat de Professionnalisation, VAP, VAE partielle ou autre)

La sélection des candidats est effectuée après acceptation du dossier par la commission pédagogique. Elle se fait en 2 phases :

- sélection sur dossier (CV et lettre de motivation expliquant le projet professionnel),
- entretien téléphonique si nécessaire pour les candidats dont le dossier a été sélectionné.

Les critères pour sélectionner les dossiers portent sur (i) l'adéquation entre la licence et la formation antérieure du candidat (ii) sur la motivation du candidat et la maturité de son projet professionnel.

- Contacts licence pro : scolallicence.sciences@univ-bpclermont.fr – 04.73.40.70.09
- Candidature en ligne sur e-candidat <https://ecandidat.uca.fr>

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

LP Aménagement paysager : conception, gestion, entretien

LP Aménagement paysager : concept., gest., entretien parc. Gest° durable des arbres en Aménagem. Paysager et Agrofor.

- **Licence Professionnelle GD3A**
 - Semestre 1

- Partie théorique 1
 - Biologie des ligneux *6 crédits*
 - Biodiversité des Ligneux *3 crédits*
 - Gestion des végétaux ligneux *6 crédits*
 - Végétaux et aménagements *6 crédits*
 - Pédologie et climat *3 crédits*
 - Systèmes d'Information Géographique *3 crédits*
 - Gestion économique de chantier *3 crédits*
- Semestre 2
 - Partie théorique 2
 - Diagnostic, parasitologie des végétaux ligneux *4 crédits*
 - Droit du travail et de l'environnement: logique d'acteurs *2 crédits*
 - Anglais *2 crédits*
 - Plan de gestion *2 crédits*
 - Projet tutoré (FI) *7 crédits*
 - Partie Professionnelle
 - Choix Stage
 - Stage (FI)
 - Stage (FC)

Rythme

Alternance

Cette licence peut être suivie dans le cadre de formation continue à travers un contrat de professionnalisation.

Dans ce cas, les apprenants sont dispensés de projet tutoré pour favoriser leur intégration dans l'entreprise.

Le calendrier d'alternance est le suivant : 8 semaines de présentiel en cours, puis 10 semaines en entreprise, 8 semaines de présentiel en cours puis retour en entreprise jusqu'à la soutenance des stages.

Cette formation est également adaptée à une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP). Les candidats à cette démarche sont orientés par les responsables de la formation vers le service dédié de l'Université Clermont Auvergne.

Elle est constituée de 2 phases : l'intéressé remplit un livret 1 destiné à présenter son projet professionnel et l'expérience professionnelle et/ou les formations continues qu'il a suivies qui sont en adéquation avec la licence. Après avis des responsables de la formation, l'intéressé rédige le livret 2, dossier qui est examiné par un jury composé du responsable de la formation, d'un membre du conseil académique et de la formation continue dans le cas d'une VAP.

Dans le cas d'une VAE, le jury examine le dossier et un entretien est organisé avec le candidat avec la présence obligatoire d'un professionnel.

Stage(s)

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Le stage de fin d'étude de 16 semaines a 3 objectifs pédagogiques :

- Permettre à l'étudiant de mettre en pratique tous les enseignements théoriques et pratiques de la formation;
- Développer et mettre en oeuvre ses qualités propres d'autonomie, de force de proposition, d'analyse et de synthèse;

- Former l'étudiant à rendre compte de la concrétisation d'un projet au commanditaire.

Les stages peuvent être réalisés dans différentes structures: services espaces verts d'une ville ou communauté de commune sur tout le territoire national et sur l'ensemble de l'Europe, au sein de collectivités territoriales, auprès d'un bureau d'études, auprès d'un cabinet d'expertise ou auprès d'une chambre d'agriculture.

La recherche du stage est effectuée par l'étudiant avec l'appui de l'équipe pédagogique et le projet du stage est validé par l'équipe pédagogique avant la signature de la convention.

Il se déroule en deux périodes (fin du premier semestre et du second semestre) afin (i) d'équilibrer les périodes en situation professionnelle avec les périodes d'enseignement et aborder des problématiques différentes en fonction des saisons.

Le stage est validé par un mémoire de 50 pages maximum et un exposé oral de 15 minutes suivi de 30 minutes de discussion.

Cette soutenance orale se déroule devant un jury composé de 4 personnes comprenant : un expert professionnel et 3 membres de l'équipe pédagogique. La note de stage représente 25% de la note finale de la licence.

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Les étudiants ont la possibilité de réaliser leur stage à l'étranger. Une unité d'enseignement de 24h est consacrée à la pratique de l'anglais.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +3

Compétences visées

Activités visées / compétences attestées

Connaissances et compétences spécifiques à la spécialité :

- Identifier le stade de développement d'un arbre, son architecture, ses besoins nutritifs ;
- reconnaître les principaux taxons ligneux ornementaux et identifier leurs besoins auto-écologiques ;
- connaître les filières arboricoles de la production à l'aménagement et l'entretien ;
- acquérir les compétences techniques de production, d'entretien et de gestion d'arbres et d'arbustes ;
- proposer des végétaux et adapter leurs modes de gestion à leur environnement ;
- identifier les sols et proposer des solutions techniques pour optimiser le développement des ligneux ;
- identifier le contexte paysager de l'aménagement ;
- créer et de combiner des informations localisées géographiquement contribuant à la gestion de l'espace ;
- être capable de réaliser un devis et de répondre à un appel d'offre ;
- identifier le cadre juridique du droit du travail et de l'environnement ;
- réaliser un diagnostic de l'état physiologique et sanitaire d'un patrimoine paysager ;

- connaître les concepts de diagnostic mécanique et de sécurité ; établir un plan de gestion ou réaliser un suivi d'espaces arborés.

Compétences organisationnelles :

- Établir des priorités, utiliser les outils informatiques,
- effectuer une recherche d'information,
- conduire un projet en réponse à une demande de commanditaire.

Compétences relationnelles :

- Communiquer (rédiger, organiser les informations, préparer des supports de communication, prendre la parole en public),
- travailler en équipe (se positionner, collaborer, restituer un travail d'équipe),
- s'intégrer dans un milieu professionnel (identifier les personnes ressources, les fonctions d'une organisation,
- se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel).

Compétences scientifiques générales : mobiliser des savoirs de différents champs disciplinaires, mettre en œuvre une démarche expérimentale, utiliser des outils d'acquisition et des logiciels d'analyse de données, utiliser des outils mathématiques.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

Les emplois touchent les secteurs publics et parapublics (services de l'équipement, collectivités territoriales, service recherche-développement-formation) et des entreprises privées d'élagage, de gestion, d'expertise et d'entretien des espaces verts.

Insertion professionnelle

Le diplômé peut prétendre à des emplois de niveau Technicien ou Assistant ingénieur tels que :

- Gestionnaire de chantiers d'élagage, (ii)
- Gestionnaire de chantiers d'entretien d'espaces verts, (iii)
- Spécialiste des arbres et des arbustes en bureau d'études participant à l'élaboration des projets d'aménagements paysagers, depuis la conception des projets jusqu'à leur mise en œuvre et leur gestion;
- Membre d'un cabinet Expert-conseil en arboriculture ornementale: il fait des propositions de gestion de peuplements auprès de collectivités, de sociétés privées ou de particuliers;
- Responsable d'un service entretien de collectivité, d'une société gérant des équipements : il programme et gère les travaux de création et d'entretien des aménagements pour des collectivités, des sociétés gérant des équipements immobiliers ou infrastructures de loisir.
- Le diplômé peut être intégré au sein d'un service de recherche-développement-formation pour mener des expérimentations sur de nouveaux produits ou techniques utilisés dans les aménagements paysagers, ou dans un centre de formation.